



**FFM** FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
MOTONAUTIQUE

	<p><b>MARSEILLAN PLAGE GRAND PRIX</b> 6 - 8 Mai</p>
<p><b>RACE NAUTIC TOUR 2016</b></p>	

**AVIS DE COURSE**





## 1. ORGANISATION

Le Club OFFSHORE PASSION sous l'égide de la FFM [ Fédération Française Motonautique]

216 Chemin des Parpaillons  
La Lègue - 84200 CARPENTRAS  
☎ 04.90.60.95.98 - Fax : 04.90.60.65.34 - Portable : 06.09.202.900  
<http://www.offshorepassion.fr> || e-mail : offshore.passion@wanadoo.fr

ainsi que la Commune de Marseillan Plage et l'Office de Tourisme de Marseillan Plage  
vous souhaitent la bienvenue et vous présentent :

### **le Grand Prix de Marseillan Plage , du 6 au 8 Mai 2016 1ère manche du Race Nautic Tour 2016**

## 2. L'EQUIPE D'ORGANISATION

*Président d'Offshore Passion*  
*Directeur de course*  
Laurent PLASSE

*Représentant FFM*  
Raymond QUEVAL  
Josiane DUHAYER

*Secrétariat*  
Cathy PLASSE  
Chantal LEONARD  
Marie Claude GEIGANT

*Contact Pilotes parc à terre*  
Laurent PLASSE

*Contrôle Technique*  
Raymond QUEVAL  
Josiane DUHAYER

*Intendance Technique*  
Damien DEBLOCK

*Transport*  
Michel FELGEIROLLES  
Jean Claude NURI

*Animation*  
Lionel FERRE

*Pilote Bateau Direction de Course*  
Pascal DIDIER

*Pilote Bateau Médicalisé*  
Antoine CHIERA

*Pilote Bateau Remorqueur*  
Wilfrid VIGNEAUX

*Médecin urgentiste*  
François RUAL

*Infirmier*  
Jean Christophe SAGNES

*Plongeurs*  
André ROGIER  
Edmond JOURDAN  
Jean Claude NURI

*Chef cuisiniers*  
Lulu et Sabine KIEFER  
Christian et Dominique GILLY

*Intendance*  
Serge CRISANTE  
Fred VANDECAVEZ



## 4. CATEGORIES

### PLAISANCE

Cette catégorie est rattachée au dispositif TROPHEE PLAISANCE.

Sont admis dans cette catégorie les bateaux pneumatiques, semi rigides et opens, entièrement de série, équipés de moteurs de plaisance ne souffrant d'aucune modification affectant les propriétés d'usine (bateaux strictement plaisanciers) jusqu'à 300 CV

### MONOTYPIC THUNDERCAT

Sont admis dans cette catégorie l'ensemble des bateaux de la monotypie Thundercat motorisés avec 50 CV maxi.

### SPORT 2 Litres \*

Sont admis dans cette catégorie les carènes équipées d'un moteur jusqu'à 2 litres de cylindrée (admissibles au règlement UIM).

### SPORT 3 Litres \*

Sont admis dans cette catégorie l'ensemble des carènes équipées d'un moteur de plaisance jusqu'à 3 litres de cylindrée et d'une longueur minimum de 6 m (construction de série ou homologués à l'unité, régis par un titre de navigation de plaisance).

### FORMULE V 200 PRO

Sont admis dans cette catégorie uniquement les bateaux monocarène de longueur minimum 6.40 m et d'un poids minimum 800 kg équipé d'un moteur 200 cv – 20 pouces minimum (moteur vendu exclusivement par les réseaux de concessionnaires de plaisanciers) ; pour les bateaux plus long que le minimum demandé, le poids exigé sera augmenté de 65 kg par mètre supplémentaire

### FORMULE V 200 STOCK

Sont admis dans cette catégorie les bateaux pneumatiques, semi rigides et opens de plaisance ayant subi des aménagements de compétition tels que baquet, lift, accélérateur au pied, ballast, flaps, carénages spécifiques et répartis ainsi :

De 101 à 200 CV

*\*Tous les moteurs répondant aux normes EPA bénéficient de 30% de cylindrée supplémentaire dès lors qu'ils sont inscrits dans une catégorie évaluée en litres.*





## 5. DROITS D'INSCRIPTION DES BATEAUX

Participation de 130 euros comprenant l'inscription de l'équipage, un T-shirt pour le pilote et le copilote, le CD des photos ainsi que le Teaser de la manche.

## 6. LICENCES

Tous les membres des équipages devront obligatoirement être en possession soit :

- de la licence pilote/co pilote 2015 (260 €),
- d'une licence compétition pilote /co-pilote 72 heures (160 €),
- d'une licence internationale Offshore Classe III (575 €)

Il est obligatoire de présenter la licence en cours de validité lors de l'inscription du bateau pour le pilote, le navigateur ou le copilote. Les licences sont disponibles au bureau PC Course.

Il est **OBLIGATOIRE** de prévoir un certificat médical autorisant la pratique de motonautisme en compétition (fiche à télécharger sur le site internet : [www.offshorepassion.fr](http://www.offshorepassion.fr)) ; celui-ci sera exigé lors de la délivrance de la licence (qu'elle soit annuelle ou régionale).

## 7. DOCUMENTS DE COURSE

Les documents de course seront disponibles au bureau PC Course et seront remis contre acquittement des droits d'inscription et après vérification des licences, permis et assurance du bateau.

## 8. NOUVEAUX EQUIPAGES ET NOUVEAUX BATEAUX

Les nouveaux équipages ou les propriétaires d'un nouveau bateau devront exécuter un test de maniabilité. Ce test se déroulera le Vendredi de 16h30 à 18h.

## 9. CARBURANT

Aucun bidon de carburant ne sera toléré sur le paddock : l'approvisionnement en carburant se fera à la pompe du Port du CAP D'AGDE ou à une station essence terrestre (sur demande préalable pour autorisation de sortie du paddock). Nous vous rappelons également qu'il est interdit de fumer sur le paddock.

## 10. REGLEMENT 2016

Le règlement complet du RACE NAUTIC TOUR ainsi que la CHARTE PILOTE est téléchargeable sur le site internet : [www.offshorepassion.fr](http://www.offshorepassion.fr) ou disponible sur simple demande au 04 90 60 95 98 ; tous les pilotes doivent en avoir pris connaissance sur le site Internet : [www.offshorepassion.fr](http://www.offshorepassion.fr) ou disponible sur simple demande au 04 90 63 11 68.

Important : tous les pilotes inscrits doivent en avoir pris connaissance



## 11. CLASSEMENT

Les classements sont exprimés en points. Chaque épreuve (dénommée « manche ») est constituée de plusieurs tours du parcours déterminé par le Directeur de Course. Le classement du Grand Prix résulte de l'addition du nombre de points obtenus dans chaque manche.

## 12. AMARRAGE DES BATEAUX

Les bateaux seront amarrés gratuitement, du vendredi 6 Mai au dimanche 8 Mai 2016

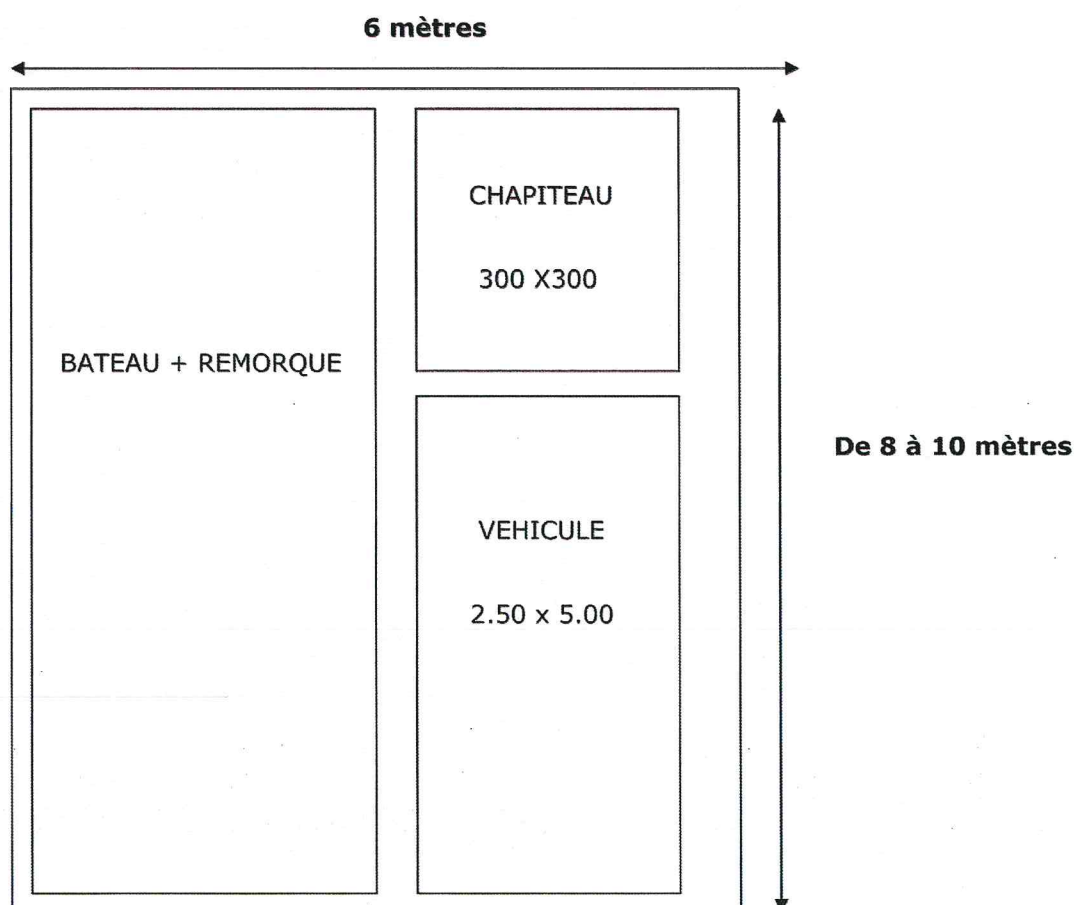
## 13. PC COURSE / Paddock

**ATTENTION : Le paddock se situera sur les quais du Port de MARSEILLAN PLAGE**

Pour y accéder, suivre le fléchage. Il est vivement conseillé de ne rien laisser dans les véhicules, l'organisation de la course déclinant toute responsabilité.

Un seul véhicule par team sera toléré dans le paddock en plus de la remorque et du bateau.

Implantation type d'un team





## 14. SECURITE

Il est rappelé la responsabilité du « Chef de Bord » et l'Arrêté du 3 mai 1995 : « *Le Chef de Bord est réputé Capitaine au sens de la Marine Marchande* ». Il est donc entièrement responsable de son navire et de son équipage. C'est lui qui prend la décision, compte tenu de la qualité de son équipage, compte tenu des circonstances, de prendre la mer, de participer à la course et, éventuellement s'il le juge nécessaire, d'arrêter sa participation.

Il est également rappelé que le port du casque et du gilet est obligatoire pendant la course et pendant les essais.

Armement obligatoire (nouvelle réglementation) : catégorie Zone Côtière (moins de 6 miles d'un abri) - plan d'eau réglementé.

Point important du règlement : nous demandons aux pilotes de porter la plus grande attention sur la direction moteur. La direction hydraulique est vivement conseillée.

## 15. DOPAGE

Nous vous rappelons que vous êtes susceptible de subir, lors de toutes les manifestations, un contrôle anti alcoolémie et/ou anti dopage.

## 16. ANIMATION

Le samedi : « Apéritif des pilotes »

Le dimanche : remise des prix avec apéritif de clôture.

Nous serions particulièrement heureux que l'ensemble des équipages soit présent.

L'apéritif du samedi est offert aux participants et à leurs accompagnants.

## 17. HEBERGEMENT / INFORMATIONS TOURISTIQUES

Pour trouver l'hébergement ou les informations touristiques qui correspondent à vos souhaits et à vos besoins, l'Office Municipal de MARSEILLAN PLAGE se tient à votre disposition.

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

Avenue de la Méditerranée

34340 MARSEILLAN PLAGE

Tél. 04 67 21 82 43



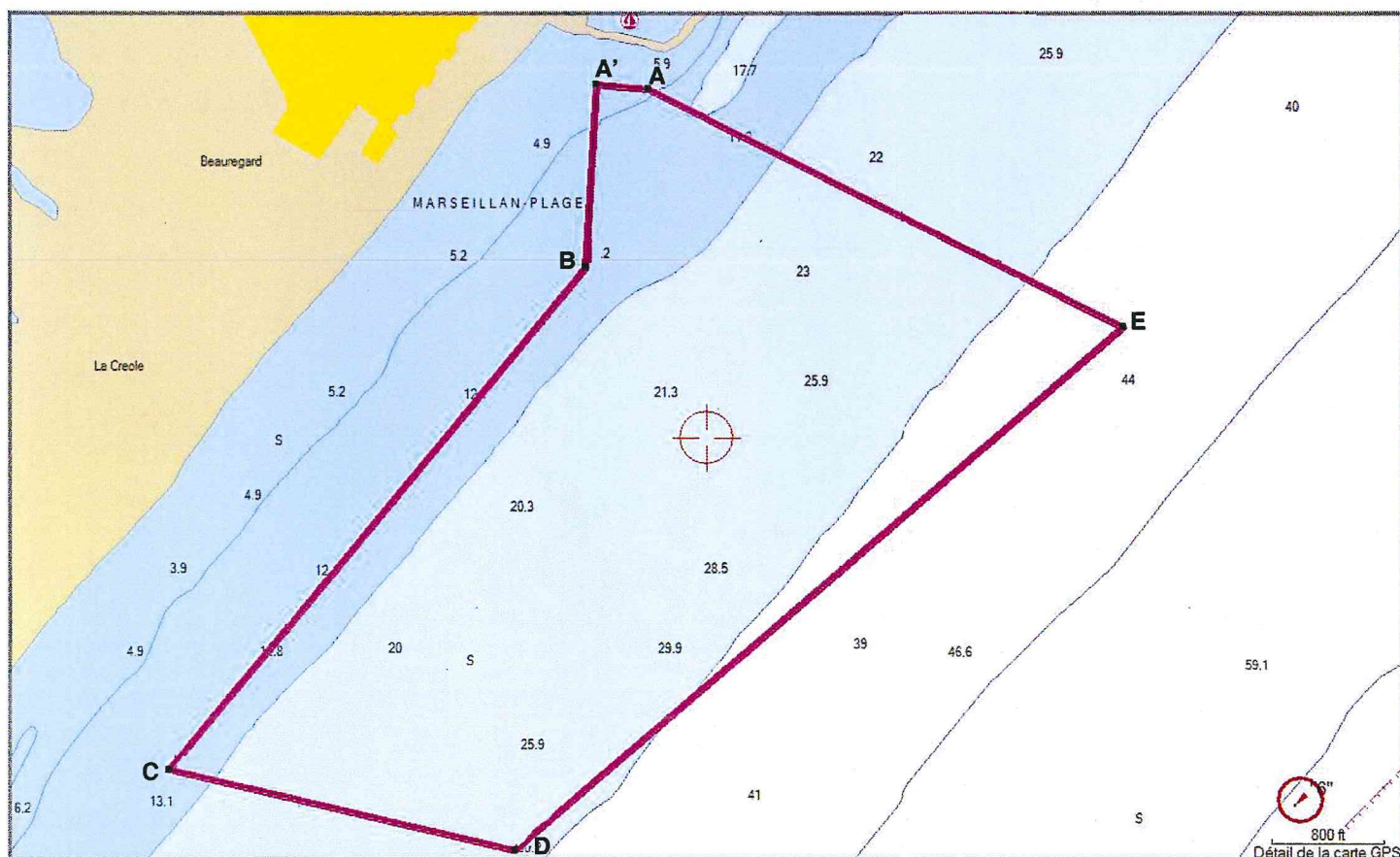


## RACE NAUTIC TOUR 2016

### GRAND PRIX DE MARSEILLAN PLAGES 7-8 MAI 2016

#### PARCOURS PREVISIONNEL

LES COORDONNEES GEODESIQUES SERONT DONNEES LORS DU BRIEFING PILOTE



Présentation OFFSHORE PASSION